MODALITE D'ANNULATION DE LA COMMANDE

EN CAS DE VENTE A DISTANCE AUPRES D'UN CLIENT

En cas de vente à distance, telle que définie par l'article L. 121-16 du Code de la consommation, dans les quatorze jours, jours fériés compris, à compter de la commande ou de l'engagement d'achat, le Client a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toute clause du contrat par laquelle le client abandonne son droit de renoncer à sa commande ou à son engagement d'achat est nulle et non avenue. Le présent article ne s'applique pas aux contrats conclus dans les conditions prévues à l'article L. 121-16-1.

Si vous annulez votre commande,

vous pouvez utiliser le formulaire ci-contre.

==========

À l'attention de EURL TIPH DOUCEURS

- **06 50 75 40 63**
- **contact@douceurdessens.fr**
- **ZI du tubé Nord, rue Régis huillier 13800 ISTRES**
- **: Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous : Commandé le (*)/reçu le ( )**
- **Nom :**
- **Adresse :**
- **Signature :**
- **Date :**

(*) Rayez la mention inutile